

Image not found or type unknown



quel motif pour un report d'audience de le jaf

Par **didine6**, le **29/09/2010** à **00:29**

bonjour,

Aujourd'hui la secrétaire de mon avocat, m'annonce que l'on doit reporter la prochaine audience de le jaf,(fixée la semaine prochaine!) parce que l'avocat de mon ex concubin ne lui a pas rendu de rapport, suite à un rapport d'enquête sociale, qui est loin de mettre en valeur ex concubin...est-ce logique? ou est-ce uniquement pour retarder une procédure...je n'y comprend plus rien..